

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

<b>Nom de l'installation visitée</b>	CENTRE D'HEBERGEMENT DE LYSER		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	27
Établissement	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	Adresse	2180, RUE BECANCOUR
Région	Mauricie et Centre-du-Québec	Ville	Lyster

#### Informations sur la visite

Date de la visite	7 novembre 2023	Reddition de comptes 1	7 novembre 2024
Date de transmission			

#### Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.  
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.</li> </ul>	Non débuté En cours Réalisé

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;  
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et à leurs proches.</li> </ul>	Non débuté En cours Réalisé

## Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;  
 Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;  
 Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit du recours systématique au port du bracelet d'identification.</li> </ul>	Non débuté En cours Réalisé
4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé et de leur offrir quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.</li> <li>Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	Non débuté En cours Réalisé
5. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun partenaire de la communauté n'est impliqué dans le milieu de vie.</li> </ul>	Non débuté En cours Réalisé